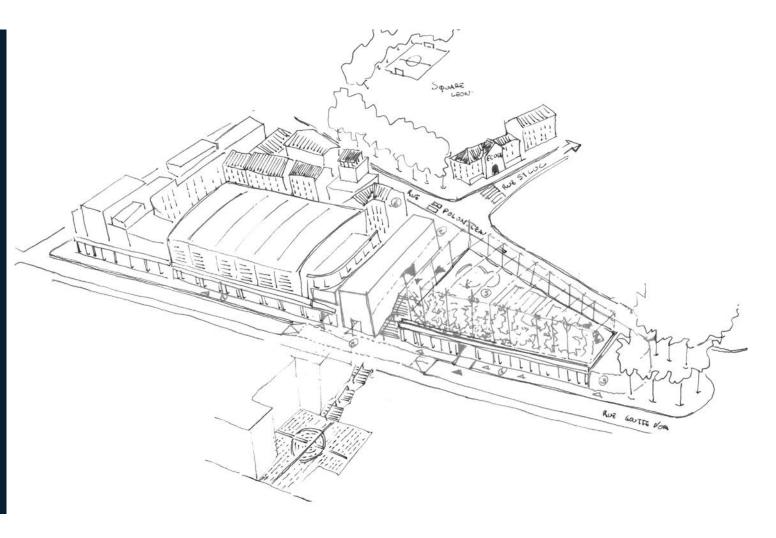


Projet de requalification de la Rue Boris Vian et de la Rue de la Goutte d'Or - Paris 18^{ème}

Comité de suivi n°3

Lundi 14 octobre 2019 Centre Fleury Barbara









Ordre du jour

Restitution des échanges avec les acteurs locaux

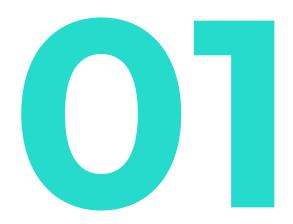
Permis de calendrier

Les cellules rue de

étude prospective sur les parkings du quartier

Les sujets ouverts





Restitution des échanges avec les acteurs locaux



Les associations rencontrées entre le 20.09 et 11.10

- Les Enfants de la Goutte d'Or (EGDO)
- Espoir 18, gestionnaire de l'EPJ
- Le club de prévention du secteur (APSAJ)
- Association pour le Dialogue et l'Orientation **Scolaire (ADOS)**
- Association de l'Union des Commerçants de la Chapelle et Goutte d'or (AUCCG)
- Paris Goutte d'Or (PGO)
- Amicales de la rue de la Goutte d'Or
- **Goutte Verte**
- **Conseil Citoyen Paris 18**
- AUCCG
- **Action Barbès**

- Esprit d'Ebène
- Sos Casamance
- Made In Goutte d'Or
- La Goutte d'Or des Nations, auto-école
- Paris Macadam (n'a pas répondu)
- Crystal Optical (n'a pas répondu)
- **ASA PNE**
- Made In Goutte d'Or
- Cavé Goutte d'Or
- **Home Sweet Mômes**
- **Gaby Sourire**
- **Collectif 4C (absents)**
- Une association sportive pour jeunes qui utilise le gymnase





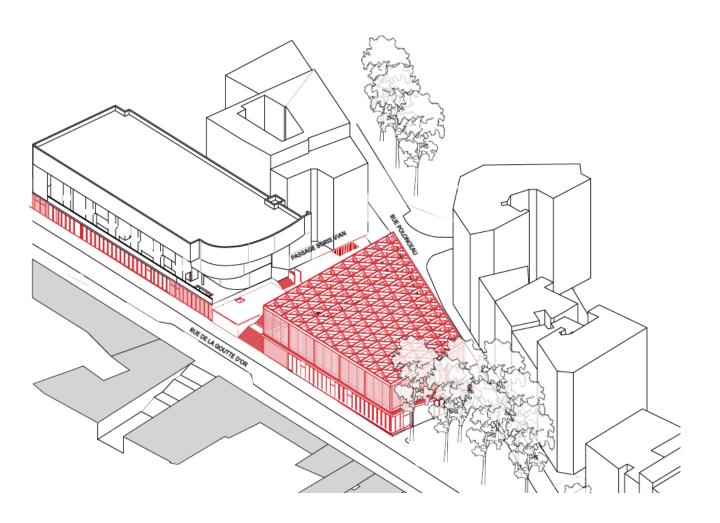
Permis de construire et calendrier

- Les éléments du Permis de Construire déposé
- Rappel du calendrier de l'opération



Les éléments du permis de construire déposé

Le permis de construire a été déposé le 2 octobre 2019.



Le permis de construire déposé porte sur :

- Le comblement des arcades et l'extension des locaux à RDC
- La couverture du TEP
- Le déplacement et élargissement du passage Boris Vian
- Le réaménagement des entrées du gymnase et du TEP
- Le déplacement des entrées piétonnes et voitures du parking

Aménagements ne faisant pas partie du permis de construire :

- La construction d'un bâtiment le long du gymnase
- L'aménagement de la placette Polonceau

Planning prévisionnel de l'opération

Planning prévisionnel d'aménagement des espaces publics

Désignation du
MOE des espaces
publics

Etudes de conception

Dépôt des autorisations d'urbanisme

Désignation des entreprises travaux

Travaux d'aménagement des espaces publics

Aout 2018 - Mars 2019

Mars 2019 - Oct. 2019 Permis de Démolir : **Août 2019**

Permis de Construire: Octobre 2019 **Automne** 2019

Début 2020 - Automne 2021

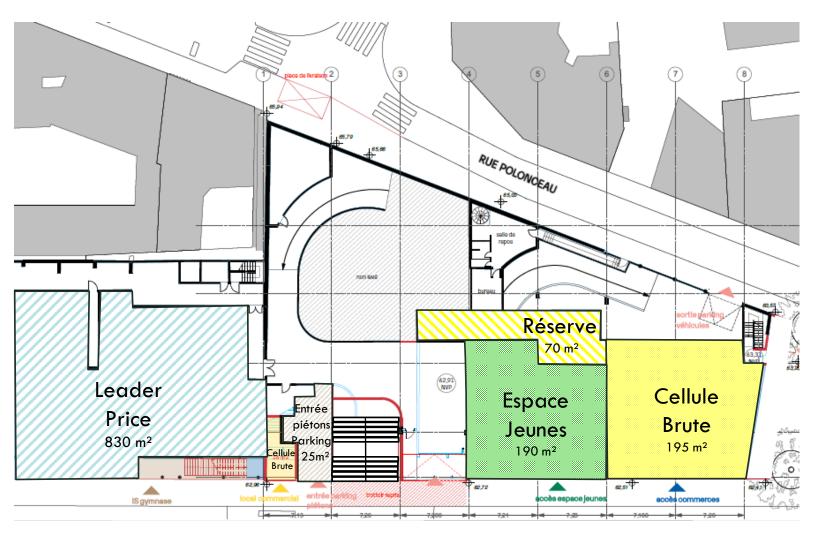


Les cellules rue de la Goutte d'Or

- Le Leader Price
- L'espace Paris Jeunes
- Le Comité Actions Logement
- Le nouveau local



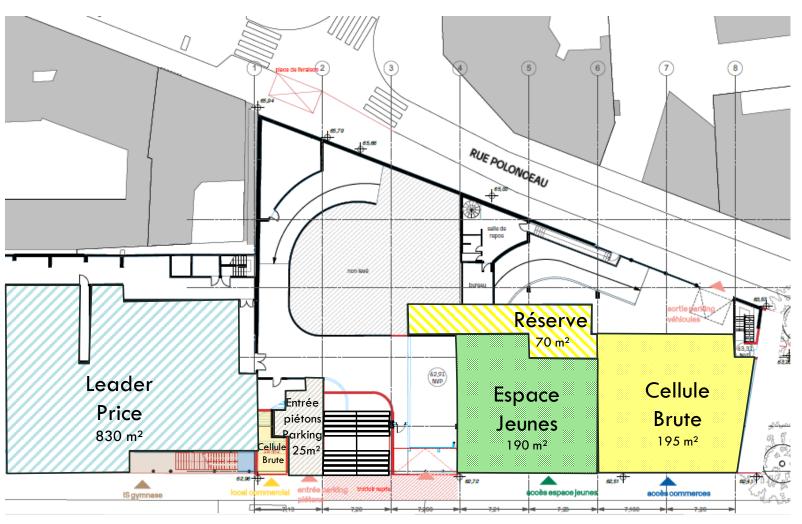
Le Leader Price



- Discussions en cours avec les les sociétés d'assurances pour la prise en charge des travaux après sinistre
- Le cabinet de la Maire doit rencontrer le groupe Casino: poursuite sous l'enseigne Leader Price ou cession à un autre groupe?
- Discussions à engager sur le projet de réaménagement du supermarché



L'Espace Paris Jeunes



Caractéristiques du nouveau local:

- 190 m² de plain pied
- Un linéaire de vitrine important
 (14m) donnant une bonne visibilité
- Configuration: un grand plateau modulable, un espace cuisine, une salle informatique, un bureau
- Accès et issue de secours propres

Calendrier

- Déménagement provisoire au 4-5 rue Myrha prévue en décembre 2019
- Emménagement rue de la Goutte d'Or mi 2021



Le Comité Actions Logement



Caractéristiques du nouveau local:

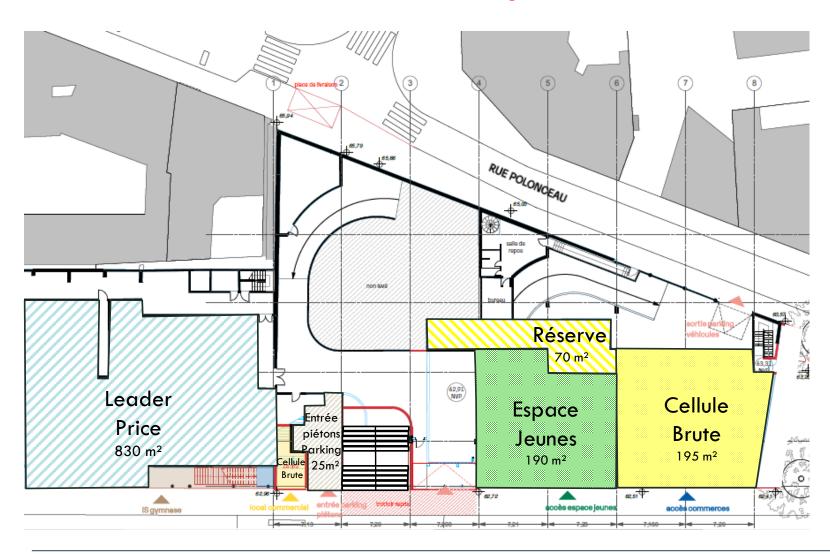
- Local situé au 25 rue de la Charbonnière, à proximité immédiate de la rue de la Goutte d'Or
- Une devanture entièrement rénovée (sans être transformée)
- Configuration: un grand plateau modulable + une mezzanine

Calendrier

- Travaux d'aménagement du nouveau local prévu en octobre / novembre
- Emménagement en décembre / janvier



Un nouveau local ouvert sur la placette Polonceau



Caractéristiques du futur local

- Nouvelle cellule de 195 m² donnant à l'angle Goutte d'Or / placette Polonceau
- Principe : coque brute prête à l'usage
- La question du porteur de projet reste ouverte : activité économique et/ou associative?

Calendrier

Début des travaux : 2^{ème} trimestre 2020. Les locaux seront disponibles fin 2021.

→ Objectif d'animation de la placette Polonceau





Situation du parking SAEMES et engagement d'une étude prospective sur les parkings du quartier



Le parking du 10-12 rue de la Goutte d'Or (propriété Ville de Paris)

• Le parking est fermé depuis le 1^{er} octobre 2019, a minima jusqu'à la fin des travaux sur les arcades (mi 2021).

• Bilan du transfert des abonnés du parc :

- o 27 clients repris sur le parc résidentiel Paris Habitat Chartres
- o 4 clients repris sur les 3 autres parcs résidentiels Paris Habitat Goutte d'Or
- o 1 société (RATP, 9 places) transférée au parc Anvers
- o 14 voitures (dont 4 ventouses) transférées au parking SAEMES Saint Eustache

Des travaux de mise en sécurité des lieux ont eu lieu la semaine du 7 octobre 2019 :

- o Les entrées piétons et véhicules ont été murées
- o L'issue de secours du gymnase maintenue



Une étude sur le devenir des parkings du secteur Goutte d'Or, pilotée par Paris Habitat

L'offre de stationnement dans le quartier : quel diagnostic et quelles perspectives.

Objectifs généraux :

- répondre aux besoins du quartier en stationnement tout type,
- proposer une offre sécurisée,
- convertir le cas échéant les ouvrages les moins pertinents.

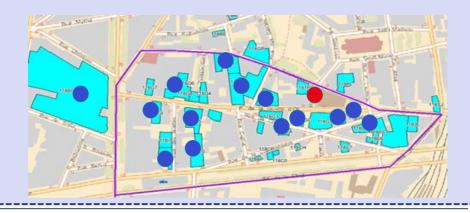
Cette mission permettra de révéler :

- les besoins en stationnement : privé, public ou logistique.
- les potentiels d'amélioration voire de changement d'usage
- Les moyens à déployer

Périmètre du NPNRU et localisation des parkings en ouvrage PH (en bleu) et Ville (en rouge)

Périmètre

- le parking du 10-12 rue de Goutte d'Or (rouge)
- les parkings Paris Habitat du secteur du NPNRU (bleus)







Les sujets ouverts à la concertation

Sujets abordés dans le cadre de la GUP :

- La mise en place de la GUP
- Les usages du TEP
- L'aménagement de la placette Polonceau
- L'occupation du nouveau local

Sujet abordé dans le cadre du COSUI:

 La programmation de l'espace libéré entre le gymnase et le nouveau passage Boris Vian



La mise en place d'une Gestion Urbaine de Proximité (GUP)



Une démarche visant à l'amélioration de la qualité de vie dans un quartier, par la mise en place d'actions concertées en lien avec ses habitants et les services techniques de la ville. Elle permet de trouver des réponses rapides et concrètes aux dysfonctionnements constatés dans l'espace public



- La gestion du projet urbain, son impact sur le quartier, les nuisances qui en découlent et la préfiguration des nouveaux usages
 - -> Rôle d'intermédiaire entre les habitants et les services techniques, la maitrise d'œuvre, les directions impliquées dans le projet urbain (échanges d'information, de sensibilisation avec les habitants pour gérer notamment au mieux le chantier et ses impacts)
- Intégrer à l'échelle du périmètre NPNRU les problématiques de gestion, de cadre de vie et d'usages des espaces publics identifiées avec les habitants
 - -> Prolonger les pistes de réflexions issues du Tous Mobilisé.e.s
 - -> Lien avec les habitants, les associations, bailleurs et les résidences (gardiens) et les commerces



Phase 1: Actualisation du diagnostic

- Sensibilisation et mobilisation des habitants
- Liens avec les partenaires de la GUP (services, bailleur...)

Phase 2: Mise en place opérationnelle de la GUP Goutte d'Or Sud

- Mise en place des groupes de travail (associations, habitants, services techniques, bailleurs, commerces...)
- Calendrier: Fin 2019 mi 2020



Les futurs usages du TEP

Concernant le grand terrain de sport :

Les futures dimensions du TEP permettront la pratique de plusieurs sports : basket ball, hand ball, badminton... Cette programmation reste à affiner, en concertation avec les différents usagers (scolaires, clubs, public libre...)

Concernant le triangle Nord:

Compte tenu de la configuration atypique de l'espace, il ne peut être imaginé une activité sportive classique (sports collectifs, etc). Cette programmation sera précisée dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP), et en lien avec la DJS.

Différentes activités peuvent être imaginées :

- > Des jeux au sol type marelle
- > Des agrès type filets, anneaux, corde à nœuds, trapèze (thématique cirque)
- > Des barres de danse + miroirs pour diversifier le public







L'aménagement de la placette Polonceau

La concertation sur l'aménagement de la placette Polonceau se déroulera dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) avec l'Equipe de Développement Local (EDL) et la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE).



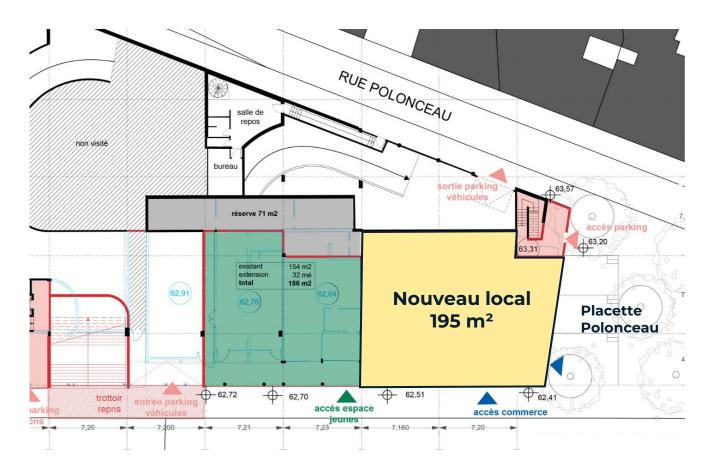
Proposition de thèmes à explorer :

- Quels aménagements paysagers?
- Quelle place pour l'eau?
- Quels espaces de convivialité?
- Des aménagements dédiés aux enfants?
- Comment animer la placette?
- Quels usages de la placette pour le commerce d'angle? De quelle façon le commerce d'angle peut-il utiliser la placette?
- Quid de la sanisette?





L'occupation du nouveau local



Modalités de sélection

- un appel à projet « utilisateur » ?

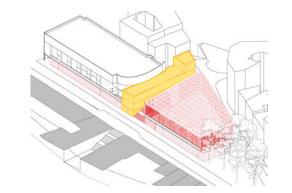
Critère d'examen des projets

- Activité du candidat : qualité de l'activité
- **Viabilité du modèle économique** et capacité à supporter les investissements requis par le projet
- Politique de prix
- Nombre d'emplois durables créés
- Présentation et références du candidat
- Qualité des aménagements des projets présentés.
- Capacité du candidat à animer l'espace public situé aux alentours du local (rue de la Goutte d'Or et placette Polonceau)



La programmation de l'espace libéré entre le gymnase et le nouveau passage Boris Vian

Hypothèse 1: Programmation économique ou commerciale (environ 400 m²)



A ce jour, la programmation n'est pas définie.

Des porteurs de projet, implantés dans le quartier, ont manifesté auprès de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi leur intérêt pour développer leur activité dans ce bâtiment.

Domaines : production artisanale, commerces de détail en boutique, restauration légère.

Modalités de sélection : un appel à projet

« utilisateur »

Avantages:

- Permet l'animation du futur passage **Boris Vian**
- Tous les porteurs de projet sont ancrés dans le quartier depuis longtemps
- Crée de l'activité et de l'emploi

Contraintes:

Contraintes techniques (charges au sol...) du bâtiment pouvant limiter certaines activités



La programmation de l'espace libéré entre le gymnase et le nouveau passage Boris Vian

Hypothèse 2 : Activités sportives (environ 400 m²)

Conclusions de la Directions de la Jeunesse et des Sports Le bâtiment pourrait accueillir des activités sportives gérées par la Ville, et être ainsi une **extension du gymnase.**

Différentes activités peuvent être imaginées :

- Un **mur d'escalade**, qui répondrait à une forte demande (un seul espace en extérieur dans le 18^{ème})
- Salle de danse, dojo, salle polyvalente, etc....

Avantages:

- Permet l'animation du futur passage Boris Vian
- Répond à un besoin sportif identifié dans le quartier
- Permet de diversifier les activités sportives et les publics



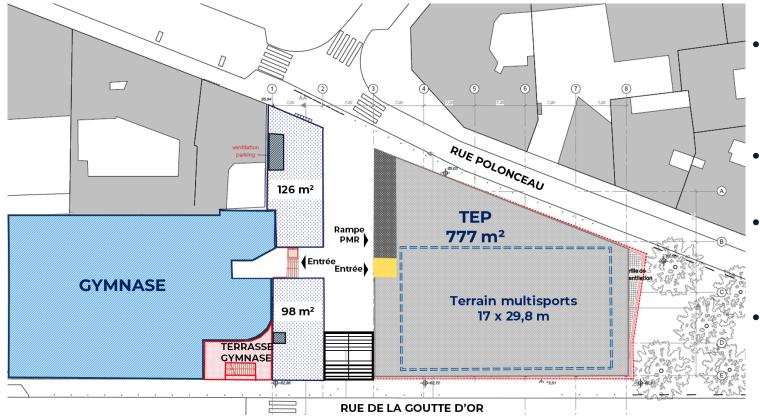
> Contraintes:

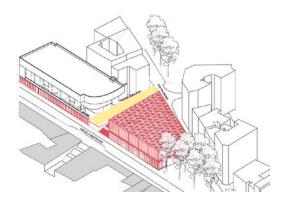
- Faisabilité technique à étudier
- Investissement financier pour la Ville
- Faible création d'emploi



La programmation de l'espace libéré entre le gymnase et le nouveau passage Boris Vian

Hypothèse: Absence de construction

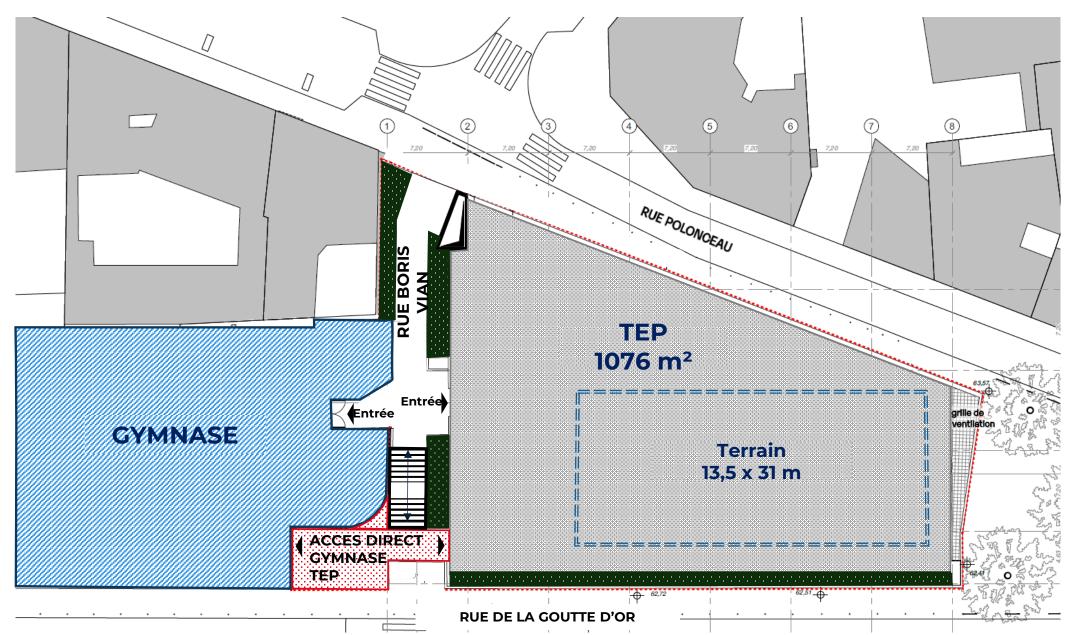




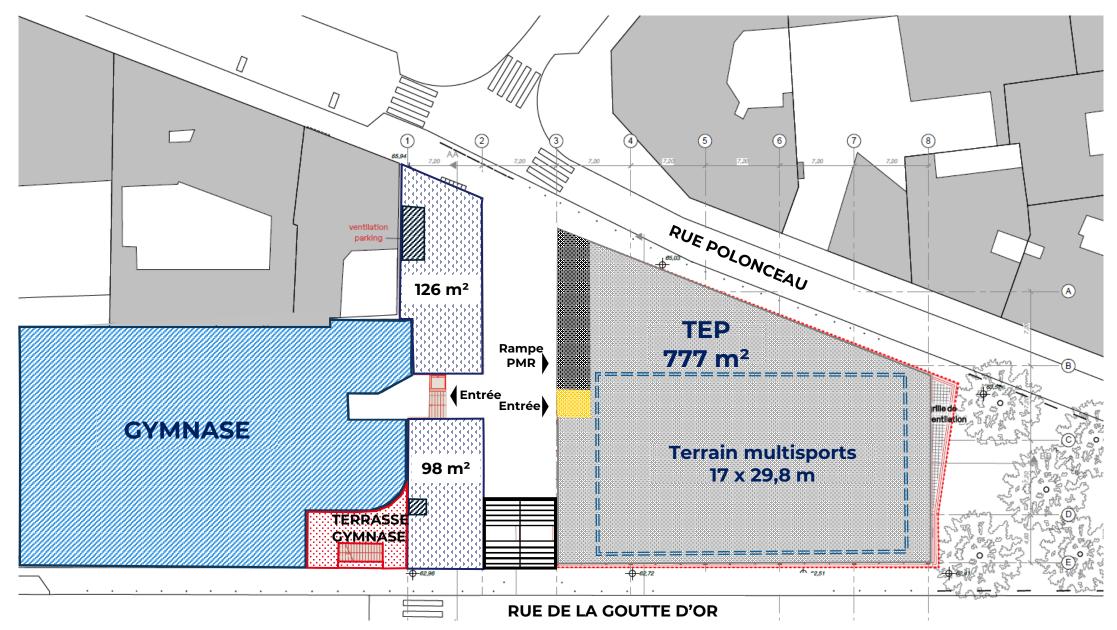
- Deux espaces distincts:
 - au nord : 126 m²
 - au sud : 98 m²
- Une entrée de gymnase plus en retrait de la rue Boris Vian
- Contraintes techniques : système de désenfumage du parking, grille de ventilation du Leader Price
- En question :
 - l'usage
 - > la sécurisation
 - > le statut et l'entretien...



Plan du Rez-de-chaussée – Existant



Plan du Rez-de-chaussée – Projet sans bâtiment



Plan du Rez-de-chaussée – Projet avec bâtiment

